 **Communiqué de presse** (5 pages)

 Paris, 13 mars 2019

**Baisse des ventes aux enchères publiques en France en 2018 : - 2,5%**

**Le montant total adjugé atteint 3 milliards d’euros.**

**Baisse des ventes aux enchères publiques «Art et objets de collection » dans le monde en 2018 :- 3 %. Le montant total adjugé atteint 28 milliards d’euros.**

Le Conseil des ventes, autorité de régulation des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques (CVV), publie aujourd’hui une synthèse tant des résultats de l’enquête annuelle menée auprès des opérateurs que du bilan international des enchères d’art, dans le cadre de sa mission d’observatoire économique du secteur.

1. **Le Bilan France**

Le montant total adjugé hors frais, tous secteurs confondus, atteint 3 milliards, en retrait de 2,5 % par rapport à 2017. Le montant des ventes de 2018 reste néanmoins supérieur à ceux des années 2009 à 2016.

**Cette évolution masque des évolutions d’ampleurs inégales selon les secteurs** : - 4,5 % pour le secteur « Art et Objets de Collection », - 1,7 % pour le secteur « Véhicules d’Occasion et Matériel Industriel », + 3,5 % pour le secteur « Chevaux ».

**La concentration du marché des ventes aux enchères volontaires observée depuis plus de six ans se vérifie.** Les 20 opérateurs de ventes les plus importants ont réalisé un montant cumulé d’adjudications de 2,13milliards d’euros, soit 71 % du montant total adjugé.

**Secteur « Art et Objets de Collection» : une baisse de 4,1 % qui marque une inflexion par rapport à 2017.**

**Cette tendance recouvre deux évolutions de fond** :

* Des performances cumulées du top 20 en retrait de 7 % de 2017 à 2018 (-66 M€) ; la forte diminution du montant des ventes de Christie’s (-95 M€) n’étant que partiellement compensée par la progression globale des autres maisons de vente. Le top 20 qui concentre toujours un part majoritaire du montant des ventes du secteur (62 % en 2018) détermine la performance globale du secteur ;
* Plus d’un opérateur de ventes sur deux (56 % en 2018 contre 51 % en 2017) déclare un montant de ventes en baisse par rapport à l’année précédente. Les « petits » opérateurs (ceux qui réalisent moins de 2 M€ par an de montant de ventes), qui représentent 71 % du nombre des opérateurs du secteur mais seulement 14 % du montant total des ventes du secteur, sont majoritairement affectés par la baisse.

Deux indicateurs illustrent cette tendance à la baisse des ventes qui affecte tant le haut que le bas du marché :

* Pour le « haut de gamme », capté par les principales maisons de vente : une baisse du nombre d’œuvres millionnaires (9 % en nombre de lots vendus ; 21 % en montant de ventes) de 2017 à 2018.
* Pour les ventes courantes, lesquelles sont effectuées à 71 % par des maisons de vente de province une diminution du montant des ventes de 17 %.

**Christie's** enregistre 180 millions d’euros, en baisse de 35 % par rapport à 2017 et cède la première place en France à Sotheby’s en 2018. Cette baisse est surtout marquée en « art d’après-guerre et contemporain » et en « mobilier et objets d’art du XXème siècle » dont les montants en 2017 avaient été dopés par la dispersion de deux collections majeures (les Diego Giacometti de la collection d’Hubert de Givenchy ; la collection d’art contemporain de Jean-François et Marie-Aline Prat) d’un montant cumulé supérieur à 61 millions d’euros (hors frais).

**Sotheby's** avec un produit des ventes de 196 millions d'euros, en léger replis de 3 % par rapport à 2017, prend la deuxième place du classement. Si ses ventes en « Art d’après-guerre et contemporain » et en «Arts d’Asie, Arts Premiers, et archéologie » progressent, en revanche, elles diminuent significativement tant en « mobilier et objets d’arts anciens » qu’en « mobilier et objets d’art du XXème siècle », cette dernière spécialité ayant été fortement dopée en 2017 par la dispersion de la collection Jacques Grange d’œuvres de design (plus de 23 M€, hors frais).

**Artcurial,** avec un montant de ventes aux enchères de 151 M€, quasiment stable par rapport à 2017, conforte sa troisième place du classement**.**

Drouot, voit sa part de marché se redresser d’un point en 2018 (Il représente désormais 32 % du montant total adjugé hors frais en ventes aux enchères à Paris), compte tenu de la stabilité de ses ventes dans un contexte où les montants de ventes des deux leaders, Christie’s et Sotheby’s, diminuent.

**La baisse des ventes du secteur masque des évolutions contrastées selon les segments de marché :**

* **Le montant des ventes « Autres objets de collection »** progresse de 9 %, ceci malgré la diminution du montant des ventes de voitures de collection (90 M€ en 2018 contre 112 M€ en 2017). La progression des ventes de livres et manuscrits ainsi que la bonne tenue des autres composantes de cette rubrique très diversifiée (instruments de musique, numismatique, vintage, photographies, timbres, armes, autres collections…) expliquent cette progression ;
* **Baisse des ventes de joaillerie et orfèvrerie** (- 7 %) ;
* **Augmentation de ventes de vins (+ 18 %) ;**
* **Baisse des ventes « Art et antiquités »** (875 M€, - 4,1 %) qui recouvre plusieurs tendances :

Une légère érosion des ventes « art d’après-guerre et art contemporain » (- 3 %) et en « mobilier et objets d’art anciens » (- 4 %) ; une baisse plus sensible des ventes de « mobilier et objets d’art du XXème siècle » (- 37 %), des « tableaux anciens, dessins , sculptures, estampes anciens du XIXème siècle » (- 12 %) et des tableaux impressionnistes et modernes (- 9 %). Une progression soutenue (+ 22 %) des ventes « arts d’Asie, Arts Premiers, archéologie » liée, essentiellement à quelques belles adjudications en art d’Asie et la dispersion de belles collections en « Arts Premiers ».

* **Baisse des ventes courantes** (- 17 %).

**Le secteur «Véhicules d’occasion et matériel industriel » : une légère érosion en 2017 (- 1,7 %).**

Le montant total adjugé en vente aux enchères s’élève à 1,42 milliard d’euros. La part du secteur, qui s’élève à 47% du montant total des adjudications, reste, comme en 2017, équivalente à celle du secteur « Art et objets de collection ».

En 2018, les 3 premiers rangs du classement général des opérateurs de ventes sont occupés par 3 opérateurs spécialisés du secteur « Véhicules d’occasion et matériel industriel » : et **BC Auto Enchères, Alcopa Auction, VP Auto**.

La croissance du nombre de véhicules d’occasion vendus aux enchères (276000 vendus soit + 4 % par rapport à 2017, croissance en % identique à celle de 2017) conjuguée à l’érosion du prix de vente moyen des deux leaders, ainsi que la baisse du montant des ventes aux enchères publiques comptabilisées cette année par le N°3 (VP Auto) expliquent cette évolution générale du montant total adjugé du secteur en 2018. Ces ventes aux enchères représentent 4,9 % des ventes de véhicules d’occasion en France en 2018. Le prix moyen d’adjudication d’un véhicule d’occasion reste de 5000 € mais masque de fortes disparités selon les maisons de vente.

Les ventes de matériel industriel sont en diminution (- 24 %) et s’élèvent à 64 M€ en 2018.

**Le secteur « Chevaux » : seul secteur en croissance en 2018 (+ 3,5 %).**

Le premier opérateur du secteur (89 % du montant des ventes), **Arqana** enregistre une augmentation de 4 % de son montant adjugé en 2018, permettant au secteur « Chevaux », de réaliser sa meilleure performance avec un montant total adjugé de 176 millions d’euros. Le nombre de chevaux de course vendu augmente (+ 5,5 %). La progression totale des ventes en 2018 résulte de la progression d’une part, du nombre de chevaux de galop vendus, d’autre part des prix et du nombre de chevaux de trot vendus dont le marché s’est redressé.

**Les ventes électroniques sont stables**

En 2018, les ventes électroniques atteignent un palier (1138 M€) et sont en très léger retrait (- 2 %) par rapport à 2017. Le nombre d’**opérateurs déclarant développer une activité de vente électronique (plus de 80 %) progresse désormais peu, signe que le basculement vers les ventes numériques est déjà réalisé.**

Les montants adjugés par voie électronique représentent 38 % du montant total adjugé tous secteurs confondus (contre 37 % en 2017). Les ventes « en ligne » (totalement dématérialisées) de véhicules d’occasion et de matériel industriel en constituent toujours la part principale. Les ventes électroniques du secteur « Art et Objets de Collection » (189 M€ contre 179 M€ en 2017), qui continuent de progresser, sont, quant à elles, surtout portées par la croissance des enchères « live ».

1. **Le Bilan international[[1]](#footnote-1)**

La baisse de 2018 (- 3 %) contraste avec la progression de 2017 (+6,1 %). Le marché retrouvant en 2018 le montant total des ventes de 2014 (qui était de 27 milliards d’euros).

En 2018, le classement des 10 premiers pays évolue. La Chine passe en 2eme place, compte tenu de la baisse de ses montants de ventes conjuguée à une hausse de celles des États-Unis. Comme en 2017, les États-Unis la Chine , les deux premiers acteurs sur le secteur « Art et objets de collection », génèrent à eux seuls plus des deux tiers de l’activité mondiale (68%).

♦ La **Chine, dont le montant des ventes baisse de 12,1 %,** voit sa part de marché se rétracter légèrement, de 35,7% en 2017 à 32 % en 2018 (8,75 milliards d'euros en 2018). Cette baisse est essentiellement due aux ventes des secteurs spécifiques du marché chinois (céramiques et porcelaines, peinture traditionnelle chinoise et calligraphie), à une relative pénurie d’offre aux enchères de biens de valeur (+ 1 million €) et à un taux d’invendus qui, selon les professionnels, reste élevé.

♦ Les **États-Unis** qui avaient retrouvé la croissance en 2017 et enregistré la plus forte progression de l’année  (+10,3% en 2017), voient leur montant des ventes de nouveau progresser à un rythme soutenu (+ 5,5 %) et atteindre 9,8 milliards d’euros en 2018.

Par conséquent, la part de marché mondial des États-Unis augmente, passant de 33,5% à 36%. Cette croissance est principalement le fait des grands acteurs internationaux, dont les ventes exceptionnelles de « Fine Art » ont eu un fort effet d’entrainement du marché.

♦ Le marché en **Europe** progresse de 3,6 %, cette évolution masquant des évolutions divergentes. Certains pays connaissent une hausse significative de leurs ventes : c’est le cas du Royaume-Uni (+6,6 %, passant de 3,2 milliards d’euros en 2017 à 3,4 milliards d’euros en 2018), mais aussi de l’Allemagne (+4,9 %) et de l’Autriche (+ 35 %). La France (-4,1 %), et la Suisse (-8,4%) connaissent une année de recul de leurs ventes.

La concentration du montant de ventes entre les mains de quelques acteurs dominant se vérifie toujours en 2018. Avec près de 14,5 milliards d’euros d'adjudications cumulées, les 10 premières maisons de ventes concentrent 54% du montant total des ventes dans le monde, contre 53 % en 2017. La concentration en France (les 10 premiers concentrent 51% du montant des ventes) est conforme à la moyenne mondiale.

Christie’s et Sotheby’s Avec 9,7 milliards d'euros de produits de ventes cumulés, les deux sociétés réalisent 36 % du montant total mondial des ventes (en progression de 2 points par rapport à 2017).

Christie's reste le leader mondial avec 5,3 milliards d’euros de ventes aux enchères publiques en 2018 contre 4,4 milliards pour Sotheby’s. En 2018, l’augmentation du montant de ventes de l’opérateur américain est plus importante que celle de sa concurrente : +6 % contre +1% (pour Christie’s).

L’accentuation de la concentration du marché s'inscrit toujours dans un contexte où les ventes du segment du très haut de gamme dans le secteur « Fine Art » (oeuvres de plus de 10 millions d’euros), jouent un rôle déterminant. Si le nombre de ces œuvres adjugées en 2018 (136) est très proche de celui de 2017 ( 133 œuvres), leur montant de ventes est néanmoins en retrait en 2018 (3,1 milliards d’euros contre 3,4 milliards d’euros en 2017).

Ces ventes représentent 12 % du montant total mondial des ventes aux enchères d’art.

*Comme chaque année et conformément aux obligations que la loi de 2000 lui impose, le Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques publiera au mois de juin son rapport annuel d’activité. Ce rapport traite à la fois de l’action du Conseil au cours de l’année écoulée, des problématiques juridiques ou économiques qu’il a eu à traiter et des perspectives pour l’année suivante. Le rapport annuel comporte également un bilan économique de l’activité des enchères volontaires en France, qui replace le marché français dans l’environnement international.*

**Contact presse Conseil des ventes -** Ariane Chausson

 T + 33 (0)1 53 45 85 45 /+ 33 (0)6 07 28 52 10 - a.chausson@conseildesventes.fr

1. Les montants de ventes sont frais d’adjudication inclus [↑](#footnote-ref-1)